



FRÉDÉRIC SAINT-MLEUX, M. ENV.
CONSULTANT ET CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT ET EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RCI ENVIRONNEMENT INC.

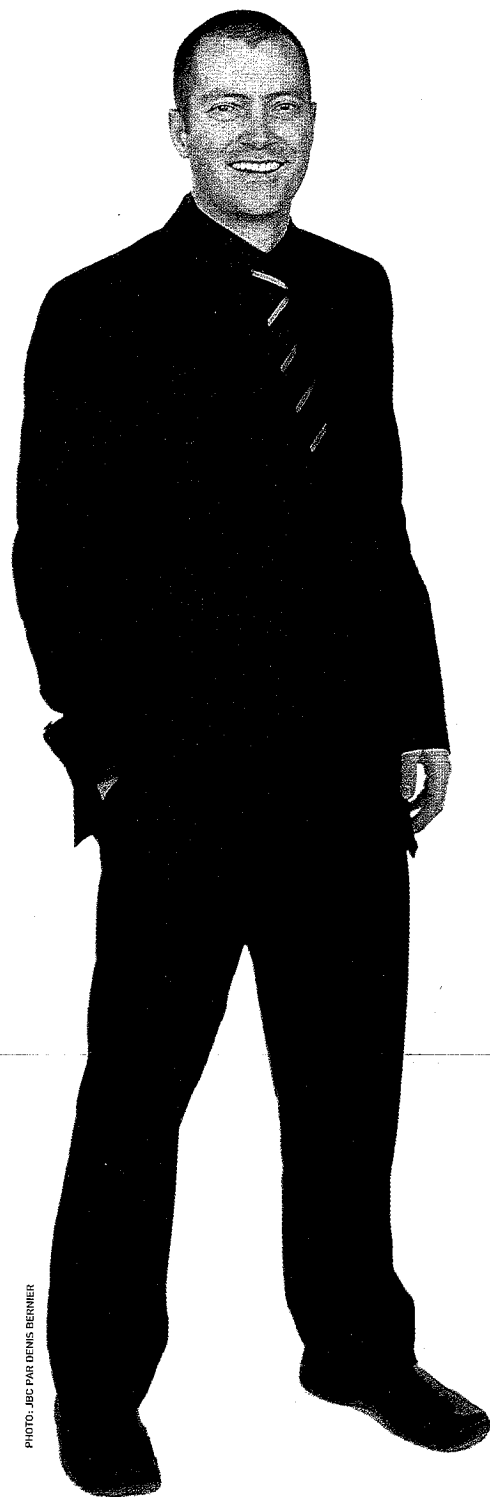


PHOTO: JBC PAR DENIS BERNIER

UNE CRISE PASSAGÈRE, UN EFFORT COLLECTIF

L'industrie du recyclage vit une crise sans précédent. Le marché des matières recyclables, tant la demande que les prix, a chuté, ce qui met certains centres de tri dans des situations économiques précaires. Si une légère brise de reprise semble donner des arguments aux plus optimistes, nous sommes encore loin d'un marché permettant aux centres de tri de subsister uniquement de la vente du matériel récupéré.

La crise économique, principale raison de cette chute brutale, permet d'identifier d'autres aspects qui ont contribué aux difficultés éprouvées. Mauvaise qualité des matières, exportation, contamination des matières sont d'autres facteurs ayant contribué à la situation actuelle. Il faut donc s'attendre à observer certains changements dans l'industrie pour minimiser les effets variables de l'économie.

Malgré la situation, cette crise ne met pas en cause les concepts mêmes soutenant le recyclage. Il est toujours vrai que la récupération réduit grandement les effets sur l'environnement comparativement à l'utilisation de ressources vierges. Cette action environnementale répandue permet de réduire le nombre de matières dirigées vers l'enfouissement, réduire la consommation d'énergie et

par conséquent, la quantité de gaz à effet de serre produit, etc. Il s'agit d'un mouvement collectif qui doit perdurer.

Que faire pour ne pas reculer de 10 ans et perdre les gains environnementaux des efforts cumulés? Premièrement, garder confiance dans le système en évolution. Deuxièmement, continuer et améliorer la récupération au sein de vos entreprises ou de vos édifices commerciaux. Troisièmement, être patient car une reprise est attendue.

Il faut maintenant être conséquent et soutenir cette industrie, en consommant des matières recyclées et en dictant par nos comportements. Recherchez des papiers hygiéniques ou du papier de bureau faits de fibres recyclées. Au sein de votre entreprise, des actions tel le développement d'une politique d'achat écologique qui tient compte de ces facteurs permettront que la récupération redevienne un cycle plutôt qu'une crise. Chez RCI Environnement, nous avons fait ce choix pour soutenir notre industrie.

Maintenant, à quand des actions concrètes pour favoriser le développement, volontaire ou coercitif, de ces marchés de matières recyclables? Cela démontrerait le vrai sens d'une approche de développement durable. ■

UNE VILLE DANS LA VILLE

La revitalisation du secteur Bellechasse marque le début d'une nouvelle ère de développement urbain en conjugant environnement, équité sociale et... économie.

Par Marie Gagnon

Depuis quelque temps, un vent de changement souffle sur Montréal. Peu importe la direction dans laquelle se porte le regard, on en observe les manifestations tangibles. De toute évidence, Montréal entre dans une nouvelle ère de développement urbain. Le projet de revitalisation du secteur Bellechasse en est un bel exemple. Ce projet novateur s'inscrit en effet dans une vaste démarche de reconstruction du tissu urbain, démarche qui, en intégrant les trois grands objectifs du développement durable, répondra à terme aux besoins des citoyens en matière de qualité environnementale, de croissance économique et d'équité sociale.

Au carrefour de trois arrondissements – Rosemont – La Petite-Patrie, Outremont, Le Plateau-Mont-Royal – et à proximité de la station de métro Rosemont, le secteur Bellechasse jouit d'une valeur stratégique exceptionnelle. Et il est vaste. Bordé à l'est par la rue Saint-Denis, à l'ouest par le boulevard Saint-Laurent, au sud par le chemin de fer du CP et au nord par la rue de Bellechasse, il s'étend sur une superficie de 120 000 mètres carrés.

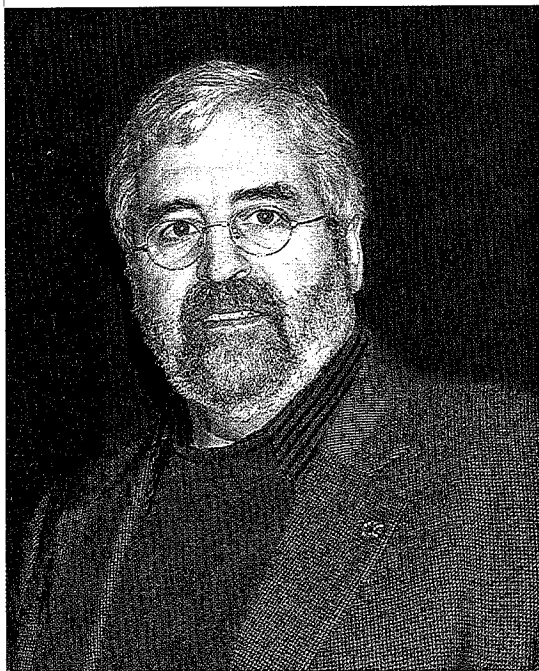
Plus de la moitié de ce territoire est public. La Société de transport de Montréal (STM) et la Ville de Montréal possèdent respectivement 40 % et 20 % des terrains, les 20 % restants appartenant à des intérêts privés. Plusieurs projets sont d'ailleurs en gestation dans les environs, dont la création d'un nouveau quartier résidentiel de plus de 500 logements et la construction d'une bibliothèque sur le site des anciens ateliers municipaux Rosemont, l'implantation du futur campus de l'Université de Montréal à la cour de triage d'Outremont et la réalisation du Campus des technologies de la santé dans le bâtiment sis au 5800, rue Saint-Denis, dans le secteur Bellechasse même.

Localisé au cœur de la ville, donc, le quartier possède de plus les principales caractéristiques requises pour devenir un site de développement conforme aux principes du *Transit Oriented Development* (TOD), notamment en offrant un potentiel d'aménagement de forte densité. Rappelons que le TOD est une approche récente qui vise à planifier, de façon intégrée, le développement immobilier et le développement des

réseaux de transport, en particulier par des interventions concertées autour des équipements d'accès aux réseaux.

Sur le plan de l'aménagement, le projet de revitalisation du secteur Bellechasse prévoit la création d'au moins 1 500 nouveaux logements, de commerces et d'entreprises dans un environnement vert. Un programme particulier d'urbanisme (PPU) doit établir les paramètres de développement de ce vaste site qui suppose en effet des changements au plan d'urbanisme et la tenue de consultations publiques.

«Le PPU est un processus de planification qui permet à la Ville de préciser des orientations de développement pour un secteur donné, rappelle Claude Beaulac, directeur général de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Il comporte, d'une part, l'élaboration d'une vision novatrice de développement et, d'autre part, l'identification des interventions et des paramètres de mise en œuvre, dont le montage financier, la recherche de subventions et l'acquisition de terrains.»



Claude Beaulac

UN QUARTIER VERT

À cet effet, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ont été mandatés par le comité exécutif pour préparer le PPU du site, en collaboration avec les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et d'Outremont et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), qui a été désignée par la STM pour mettre en valeur les propriétés qu'elle possède sur le site.

Au printemps 2008, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a adopté les principales orientations devant servir de trame à la revitalisation du secteur Bellechasse. Au premier chef figure la création d'un milieu de vie de qualité en accord avec les principes du TOD et du développement durable. Le désenclavement du site, par l'amélioration des liens piétonniers et cyclables avec les



Un quartier résidentiel de plus de 500 logements et une bibliothèque seront réalisés sur le site des anciens ateliers municipaux Rosemont.

arrondissements avoisinants, et un aménagement du domaine public favorisant les modes de transport actif (marche, vélo) et collectif (métro, autobus, auto partage) marquent un premier pas dans cette direction.

Afin de soutenir l'essor d'une communauté viable, le développement du secteur Bellechasse devra également concilier les intérêts des citoyens comme ceux des investisseurs. Pour cette raison, les 1 500 logements prévus au projet devront fournir une typologie variée, dont des logements familiaux, abordables et communautaires. L'activité économique sera pour sa part soutenue par l'aménagement, à l'intérieur de bâtiments existants ou nouvellement construits, d'au moins 100 000 mètres carrés de locaux à vocation commerciale.

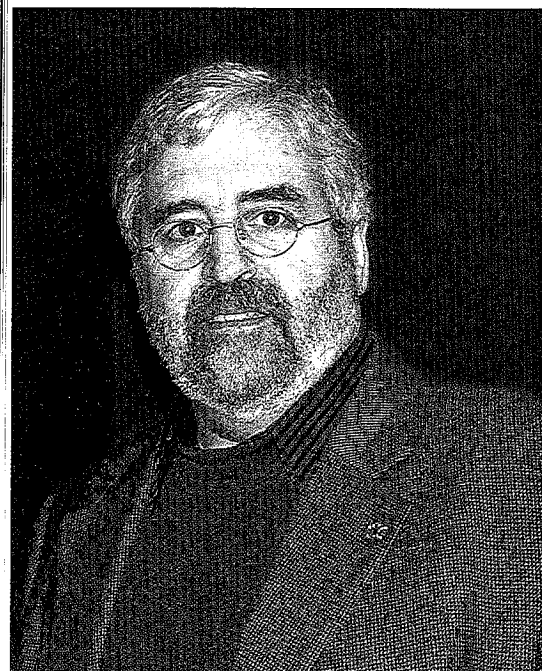
Par ailleurs, sur les terrains dédiés à l'implantation d'entreprises, on devra privilégier les secteurs de la nouvelle économie: design, publicité, recherche, informatique, communication et sciences de la vie. Quant aux commerces et aux entreprises de services qui seront invités à s'implanter dans le secteur, ils devront répondre aux besoins courants des futurs résidents et à ceux des quartiers limitrophes, en particulier dans le domaine de l'alimentation (marchés d'alimentation et magasins spécialisés).

En plus de favoriser la conservation et le recyclage de bâtiments d'intérêt, témoins de l'histoire du site et de ses différentes vocations, la revitalisation du secteur Bellechasse devra multiplier les espaces verts, que ce soit par l'aménagement de parcs, d'espaces libres ou de toits végétalisés, de façon à minimiser l'effet d'îlot de chaleur urbain. Enfin, le secteur se distinguera par la réalisation de projets réduisant l'empreinte écologique des bâtiments, notamment par le respect de normes (ou: la conformité à des normes) reconnues d'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et la réduction de la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement ou à l'assainissement.

«On ne peut que féliciter les responsables municipaux pour ce projet de revitalisation, mentionne Claude Beaulac. Le secteur, traversé par de grandes artères commerciales, facilement accessible par transport en commun, à proximité du réseau cyclable, réunira toutes les conditions pour être un véritable quartier vert au cœur de la ville. De plus, la mixité des usages qu'il propose cadre avec une approche durable de développement économique.» ■

LE DESIGN URBAIN SE DESSINE

L'atelier de design urbain a permis d'esquisser un schéma d'aménagement sommaire. Reste à définir l'insertion dans le milieu. Entre autres.



Claude Beaulac

UN QUARTIER VERT

À cet effet, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville et l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ont été mandatés par le comité exécutif pour préparer le PPU du site, en collaboration avec les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et d'Outremont et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), qui a été désignée par la STM pour mettre en valeur les propriétés qu'elle possède sur le site.

Au printemps 2008, le conseil de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a adopté les principales orientations devant servir de trame à la revitalisation du secteur Bellechasse. Au premier chef figure la création d'un milieu de vie de qualité en accord avec les principes du TOD et du développement durable. Le désenclavement du site, par l'amélioration des liens piétonniers et cyclables avec les



Un quartier résidentiel de plus de 500 logements et une bibliothèque seront réalisés sur le site des anciens ateliers municipaux Rosemont.

arrondissements avoisinants, et un aménagement du domaine public favorisant les modes de transport actif (marche, vélo) et collectif (métro, autobus, auto partage) marquent un premier pas dans cette direction.

Afin de soutenir l'essor d'une communauté viable, le développement du secteur Bellechasse devra également concilier les intérêts des citoyens comme ceux des investisseurs. Pour cette raison, les 1 500 logements prévus au projet devront fournir une typologie variée, dont des logements familiaux, abordables et communautaires. L'activité économique sera pour sa part soutenue par l'aménagement, à l'intérieur de bâtiments existants ou nouvellement construits, d'au moins 100 000 mètres carrés de locaux à vocation commerciale.

Par ailleurs, sur les terrains dédiés à l'implantation d'entreprises, on devra privilégier les secteurs de la nouvelle économie: design, publicité, recherche, informatique, communication et sciences de la vie. Quant aux commerces et aux entreprises de services qui seront invités à s'implanter dans le secteur, ils devront répondre aux besoins courants des futurs résidents et à ceux des quartiers limitrophes, en particulier dans le domaine de l'alimentation (marchés d'alimentation et magasins spécialisés).

En plus de favoriser la conservation et le recyclage de bâtiments d'intérêt, témoins de l'histoire du site et de ses différentes vocations, la revitalisation du secteur Bellechasse devra multiplier les espaces verts, que ce soit par l'aménagement de parcs, d'espaces libres ou de toits végétalisés, de façon à minimiser l'effet d'îlot de chaleur urbain. Enfin, le secteur se distinguera par la réalisation de projets réduisant l'empreinte écologique des bâtiments, notamment par le respect de normes (ou: la conformité à des normes) reconnues d'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et la réduction de la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement ou à l'assainissement.

«On ne peut que féliciter les responsables municipaux pour ce projet de revitalisation, mentionne Claude Beaulac. Le secteur, traversé par de grandes artères commerciales, facilement accessible par transport en commun, à proximité du réseau cyclable, réunira toutes les conditions pour être un véritable quartier vert au cœur de la ville. De plus, la mixité des usages qu'il propose cadre avec une approche durable de développement économique.»

Fidèle à son engagement de soutenir l'excellence en architecture et en design, engagement pris lors du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, la Ville de Montréal organisait, en novembre dernier, un atelier de design réunissant des experts en aménagement pour accompagner les responsables municipaux dans l'élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) visant la revitalisation du secteur Bellechasse.

Exercice d'idéation et de conception par excellence, un atelier de design urbain consiste à inviter des équipes multidisciplinaires à réfléchir sur un secteur de développement donné et à formuler des propositions d'aménagement. Il a pour but la définition de pistes de développement originales et créatives pour un secteur, et non la désignation d'un lauréat ni l'attribution de mandats de conception et d'exécution.

En fondant leur réflexion sur les orientations d'aménagement préalablement définies par le Conseil d'arrondissement au printemps 2008, les quatre équipes sélectionnées devaient donc élaborer un plan d'ensemble préliminaire illustrant leur vision de la revitalisation du secteur Bellechasse.

Les équipes devaient également fournir certains éléments afin de permettre l'identification des paramètres de mise en œuvre



Depuis 1967

Édifices à bureaux
Centres d'achats
Hôtels
Institutions, universités et collèges
Usines de fabrication et industrielles
Casinos
Centres sportifs et de conditionnement physique
Hôpitaux, CLSC et cliniques
Garages et terrains de stationnement

Gagnant de plusieurs prix d'excellence pour entretien ménager

7075, rue Marconi
Montréal (Québec) H2S 3K4
514 272-8400

1470, rue Triole
Ottawa (Ontario) K1B 3S6
613 241-7794

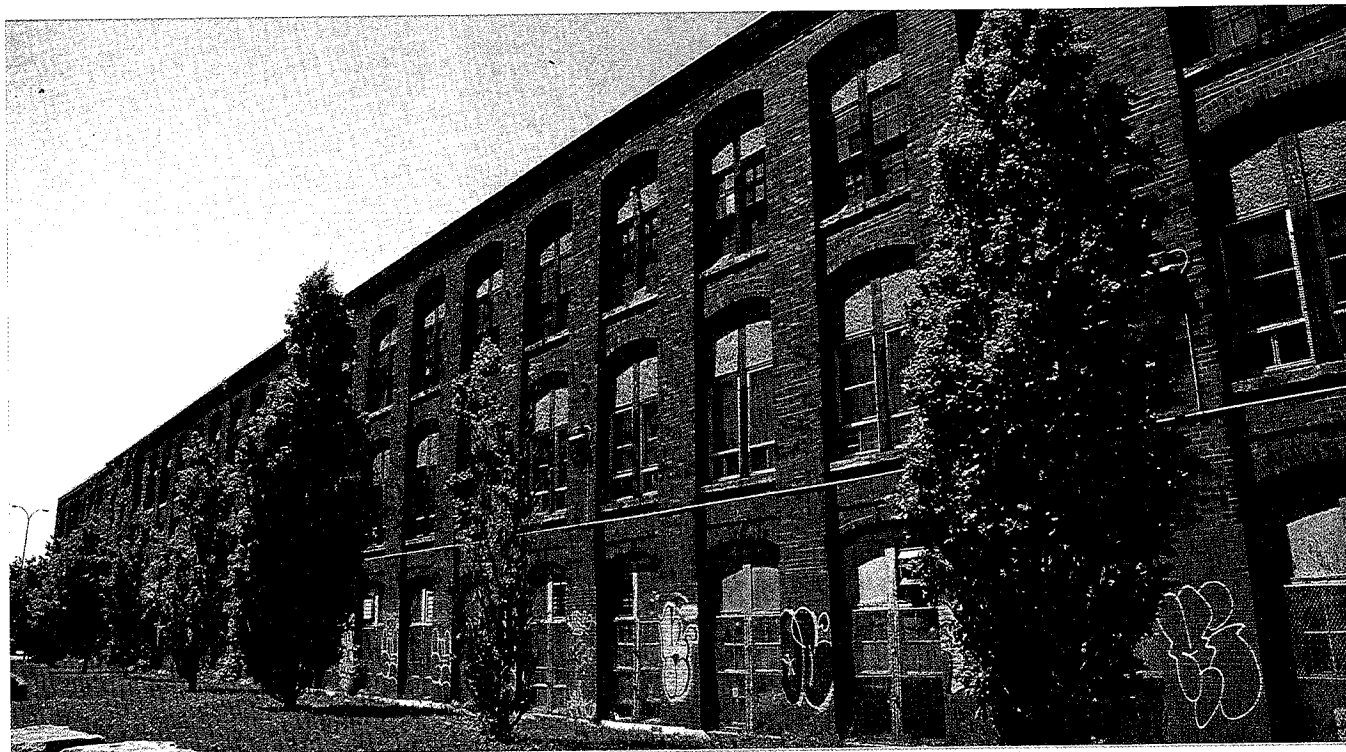
info@groupepcna.com
www.groupepcna.com



DES SOLUTIONS
DE GÉNIE !

INSPÉC·SOL

INGÉNIERIE ET SOLUTIONS
WWW.INSPÉC·SOL.COM
SANS FRAIS 1 888 335-5151



La revitalisation du secteur Bellechasse favorise la conservation et le recyclage de bâtiments existants, comme le 5795, avenue Henri-Julien.

du PPU. De plus, leur démarche devait respecter les principales politiques de la Ville, notamment en matière d'urbanisme, de transport et de développement durable. Leurs propositions devaient porter sur les aspects suivants:

- le réseau viaire et les lieux publics;
- la morphologie urbaine et la structuration des îlots;
- la vocation du site et les différents usages;
- les typologies des nouveaux bâtiments (implantation, hauteur, densité);
- la configuration et l'aménagement de liens (piétons, cyclables, routiers) traversant la voie ferrée;
- les cheminements piétonniers et cyclables, notamment vers le métro;

- la configuration et la vocation des lieux publics;
- la conservation et la mise en valeur des bâtiments existants;
- l'intégration, dans le concept, des principes liés au développement durable.

«Il s'agit d'une bonne initiative, mais je suis un peu déçu du résultat, confie Claude Beaulac, directeur général de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). L'exercice manque de profondeur, il évacue carrément les aspects sociaux, économiques, environnementaux et financiers. Ensuite, un atelier de cinq jours, c'est un peu court pour donner une orientation à un projet de cette envergure.»

«Il aurait fallu pousser davantage la réflexion en sélectionnant des équipes composées d'urbanistes, d'économistes, d'analystes de marché, mais aussi de promoteurs, pour obtenir la perspective la plus large. Malheureusement, les propositions déposées ne portent que sur la forme et passent à côté de l'insertion dans le milieu», déplore-t-il.

Au cours des prochaines semaines, les responsables de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie poursuivront l'élaboration du PPU, en tenant compte des solutions d'aménagement suggérées lors de l'atelier de design. Le projet final fera par la suite l'objet d'une consultation avant d'être adopté par les autorités municipales. ■

L'atelier de design urbain

- Atelier In Situ, Vlan Paysage, Nik Luka, Kim Letendre
- Catalyse urbaine, Affleck de la Riva, Blouin Tardif

- Ouvrage collectif: Bosses Design – Orange Tango
- Nip Paysage, ACDF, Mario Brodeur, Jacques Lachapelle, Federico Bizzoto